Journée de lutte contre le sida ce jeudi 1er décembre 2022

Chaque année durant **Journée Mondiale de Lutte contre le Sida,** des milliers de personnes dans de nombreuses villes partout dans le monde participent aux actions de solidarité du **1er décembre**.

Pour manifester votre solidarité avec les personnes séropositives et malades du sida et afficher votre rejet de toutes formes de discrimination à l'égard des personnes

atteintes par le sida, **portez le ruban rouge** avec vos amis, à l'école, au travail !

En **2021**, le nombre de nouveaux diagnostics de VIH a **augmenté de 4%** par rapport à 2020. Sciensano, l'institut belge de la santé, a enregistré **781 diagnostics de VIH en 2021**, ce qui correspond à une moyenne de 2 nouveaux diagnostics par jour.

Cette année, parmi le **programme d'actions et d'évènements** à Bruxelles, citons notamment l'évènement de la **Plateforme Prévention Sida** sur le piétonnier à gare Centrale.

Au programme

- « **Le Bus de la solidarité débarque près de chez toi** » à Bruxelles le 1er décembre au Carrefour de l'Europe entre 12h et 19h : https://preventionsida.org/fr/evenements-journee-mondiale-de-lutte-contre-le-sida-2022/

- Évènement Facebook du Bus de la Solidarité : https://www.facebook.com/events/432041402418131

N'hésitez pas à consulter, également, nos différentes pages « Sida » de la thématique Santé-Drogues :

- https://www.jeminforme.be/histoire-du-sida/
- https://www.jeminforme.be/informations-sur-le-vih/
- https://www.jeminforme.be/risques-de-transmission-pendant-les-rapports-sexuels/
- https://www.jeminforme.be/risques-de-transmission-hors-rapports-sexuels/
- https://www.jeminforme.be/test-de-depistage-du-sida/
- https://www.jeminforme.be/sida-comment-se-proteger/
- https://www.jeminforme.be/sida-quels-droits/
- https://www.jeminforme.be/sida-les-traitements/

- https://www.jeminforme.be/sida-statistiques-en-belgique-et-dans-le-monde/
- https://www.jeminforme.be/sida-glossaire/
- https://www.jeminforme.be/sida-adresses-utiles/

Bientôt un moratoire hivernal pour tous les locataires à Bruxelles ?

Nouveau site Internet « Born in Brussel »

La Région de Bruxelles-Capitale se dote d'un nouveau site Internet dédié à la grossesse, la naissance et la petite enfance. Ce projet initié dès 2014 a été enfin mis en ligne en 2022.

Le site **Born in Brussel** comporte six sections :

1. Avant la grossesse
2. Grossesse et bien-être
3. Devenir parent
4. L'enfant de 0 à 2,5 ans

5. SOS
6. Droits et démarches

Informatif et volontairement pratique, le site mentionne systématiquement les acteurs pertinents en région de Bruxelles-capitale. Comme sa section « **SOS** » le laisse entendre, il accorde également une grande attention aux besoins des mamans en situation de vulnérabilité.

https://www.bornin.brussels/

Les « International Days » de l’Université Saint-Louis

La Cellule des relations internationales de Saint Louis invite les étudiants intéressés par une expérience internationale à une soirée informative le mercredi 19 octobre.

Au programme de la soirée : des stands d'information sur toutes les formes de mobilité étudiante, des témoignages, des rencontres avec les personnes en échange Erasmus à Saint-Louis.

Ton Infor Jeunes sera présent tout au long de la soirée. N'hésite pas à venir parler à nos informateurs !

Modalités pratiques :

Le mercredi 19 octobre de 17h45 à 20h dans le local OM21 et OM 22 à l'Ommegang
Rue de l'Ommegang à 1000 Bruxelles

Du neuf pour le Parcours d’accueil des primo-arrivants à Bruxelles

Le parcours d’accueil pour primo-arrivants existe en Région bruxelloise depuis 2015. Depuis le 1er juin 2022, il est devenu obligatoire à Bruxelles (comme c’était déjà le cas en Flandre)

et il doit se faire en 18 mois (alors que la personne disposait de plus de liberté auparavant).

Quel est l’objectif du parcours d’accueil ?

Permettre à toute personne souhaitant s’établir durablement en Belgique d’avoir une meilleure connaissance de la société belge, ce qui lui permet ainsi une meilleure participation à la vie sociale, économique et culturelle de Bruxelles.

Qui concerne-t-il ?

- Les personnes non belges entre 18 et 65 ans ;
- Inscrites au registre des étrangers d’une des 19 communes de Bruxelles ;
- En séjour légal en Belgique depuis moins de 3 ans et ayant un titre de séjour d’une validité de plus de 3 mois. Le primo-arrivant peut bénéficier d’une exemption s’il vient d’un pays de l’Union Européenne ou s’il a déjà obtenu une attestation d’intégration.

Concrètement, de quoi s’agit-il ?

Le parcours d’accueil inclut cinq éléments :

1. Un accompagnement dans les démarches socio-administratives ;
2. Des cours de langues ;
3. Une information sur les droits et devoirs de toute personne vivant en Belgique (module de 10 heures) ;
4. Une formation à la citoyenneté (module de 50 heures) portant notamment sur l’histoire de la Belgique et des migrations, la géographie, le fonctionnement institutionnel de la Belgique, le marché de l’emploi et le système de sécurité sociale.
   En ce qui concerne le système de protection sociale, le SPP Intégration sociale vient d’ailleurs de réaliser une

vidéo disponible en 10 langues afin d'expliquer le fonctionnement de l'aide sociale en Belgique : https://www.youtube.com/watch?v=j_oXV1O86qo&themeRefresh=1

5. Des visites : le Parlement, les administrations communales, Actiris, le Musée BelVue, le Musée des Migrations.
   Pour plus de d'informations à ce sujet, passez à une de nos permanences ou consultez l'Arrêté du 19 juillet 2018 du Collège réuni portant exécution de l'ordonnance de la Commission communautaire commune du 11 mai 2017 concernant le parcours d'accueil des primo-arrivants, mis à jour le 31 mai 2022

RGPD

Politique de cookies (EU)

- Suivre
- Suivre
- Suivre

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be

actiris

.brussels

au coeur de l'emploi

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES